

Concours AMOPA

4 élèves de classe de seconde ont été récompensés à l'issue du concours AMOPA : Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.


Cette association a pour mission de promouvoir la langue et la culture française en France et à l'étranger. Le concours AMOPA permet de découvrir de jeunes talents littéraires, de la primaire à l'université, et de les distinguer lors d'une distribution de prix solennelle.

C'est donc le 14 mai dernier que les élèves, accompagnés de Mme Chaussepied, leur professeur de français, ont été récompensés pour leurs travaux d'écriture, lettre ou poème en prose.

Le sujet proposé : « *Je suis indéfiniment capable d'émerveillement* », disait le cinéaste Federico Fellini (1920-1993). Quelles sont pour vous les sources de l'émerveillement ? Evoquez-les. ».

Bravo à Clément, Clotaire, Mathilde et Axel qui ont reçu en cadeau un diplôme, un roman ou une anthologie poétique.



**CONCOURS NATIONAL 2018-2019**
DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

- PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE
Les travaux devront être réalisés en classe
Sujet proposé :
"Je suis indéfiniment capable d'émerveillement", disait le cinéaste Federico Fellini (1920-1993). Quelles sont pour vous les sources de l'émerveillement ? Evoquez-les.
- PRIX DE LA JEUNE POÉSIE
Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.
- PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE
Écrire une nouvelle de 6 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée. La définition de ce genre est celle que l'on peut trouver dans les programmes officiels.

